



Saint-Christophe
MUTUELLE D'ASSURANCES

LE LIVRET DU DÉLÉGUÉ

LA MUTUALITÉ
AU CŒUR DE NOTRE
ENGAGEMENT



QUI SOMMES NOUS ?



Un Livret pour les acteurs de notre vie mutualiste



La Mutuelle Saint-Christophe vous appartient

Nous n'avons pas d'actionnaires, tout souscripteur d'un contrat en cours de validité est sociétaire et participe à notre gouvernance via ses représentants.

Nos structures

La Mutuelle Saint-Christophe s'est dotée de structures spécifiques afin d'apporter les solutions d'assurance, de services et d'accompagnement répondant aux attentes de ses sociétaires.

La Mutuelle Saint-Christophe

Société d'assurance à forme mutuelle, elle propose des produits d'assurance « IARD » (incendie, accident et risques divers) aux personnes morales et aux personnes physiques identifiées par ses statuts.

L'Association Saint-Christophe

Cette association propose aux sociétaires de la Mutuelle des services de prévention, de mise en relation avec des experts, ainsi qu'un dispositif de solidarité (Saint-Christophe Solidarité).

Le Fonds Saint-Christophe

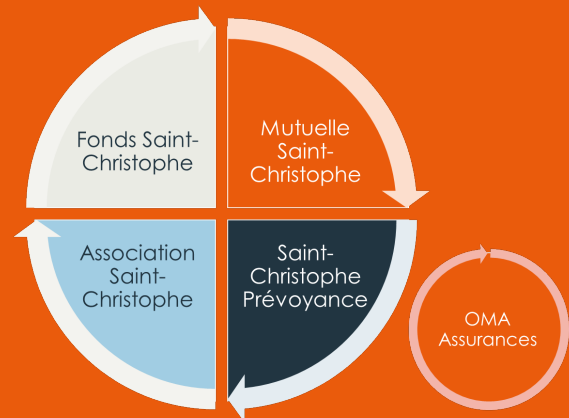
Ce fonds de dotation est un outil de mécénat pour apporter un soutien financier à des organismes et projets d'intérêt général dans les domaines de l'éducation, de la culture, de l'action sociale et de la santé.

Saint-Christophe Prévoyance

Société de prévoyance, cette filiale intervient sur les assurances de personne (santé, prévoyance).

OMA Assurances

Ce cabinet de courtage recherche pour le compte de nos sociétaires des offres d'assurance que nos entités ne commercialisent pas (assurances construction, cyber sécurité...).



L'histoire de notre Mutuelle

Création de l'Automobile-Club

Ouverture aux institutions chrétiennes

Solutions d'assurances pour les personnels des institutions chrétiennes

Développement vers le secteur sanitaire et social

Présence à l'international, renforcement des services numériques

Création de notre 5^e groupement mutualiste dédié à l'économie sociale et solidaire

1931

1962

1972

1980

1990

2000

2008

2014

2015

2016

2020

L'Automobile-Club devient la Mutuelle Saint-Christophe, qui s'adresse aux prêtres

Développement vers les établissements de l'enseignement catholique

Ouverture au secteur des associations humanitaires et caritative

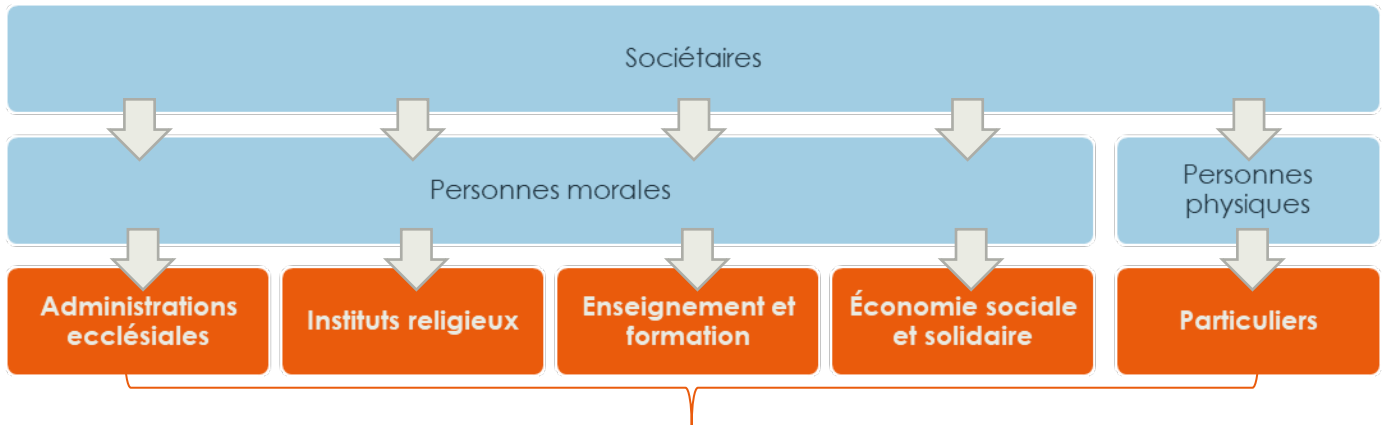
Signature de la Charte courtage

Ouverture à l'économie sociale et solidaire



Afin d'assurer la juste représentation de nos sociétaires, notre Mutualité s'articule autour de groupements et de régions.

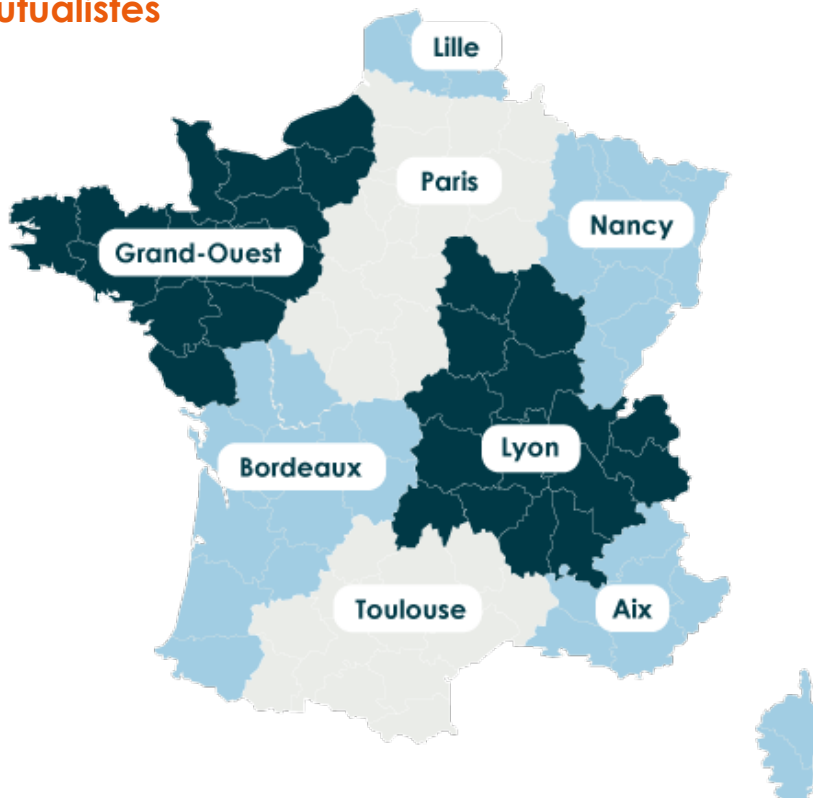
Les groupements mutualistes



Nos 5 groupements

Chaque sociétaire est assuré d'être représenté par des membres de son groupement, qui partagent et comprennent ses attentes et besoins.

Les régions mutualistes



Nos 8 régions mutualistes

Aux côtés de nos équipes régionales, les représentants des sociétaires participent à l'animation de la vie mutualiste de leur région.



Notre Mutualité s'appuie sur la participation de nos sociétaires, par l'intermédiaire de leurs représentants, dans notre gouvernance et la co-construction de nos offres d'assurances et de services.

Les Délégués de secteur

Représentants des sociétaires de leur groupement dans leur région mutualiste, ils sont nos premiers ambassadeurs. Les délégués de secteur sont nommés par le Comité mutualiste de leur région.



Délégué de secteur

Les Délégués élus (titulaires ou suppléants)

Lors des élections des délégués formatant l'Assemblée générale, tout sociétaire peut se porter candidat.

A l'issue des élections, chaque candidat est élu, selon le nombre de voix qu'il obtient, soit titulaire soit suppléant, pour un mandat de 4 ans.

Les délégués élus titulaires représentent leur groupement au sein de l'Assemblée générale de la Mutuelle ; ils sont au nombre de 20 par groupement.

Les délégués élus suppléants ne disposent pas d'un siège à l'Assemblée générale. Ils peuvent devenir titulaires pendant leur mandat de 4 ans, en cas de départ d'un élu titulaire de leur groupement.



Délégué élu titulaire



Délégué élu suppléant

LES REPRÉSENTANTS DE NOS SOCIÉTAIRES



En complément de leur statut (délégué élu ou de secteur), nos délégués peuvent s'engager dans des missions spécifiques au sein de nos instances.

En régions

Les 8 Présidents de région mutualiste

Chacun pilote la coordination de la vie mutualiste dans sa région, en lien avec notre équipe locale. Il préside le Comité mutualiste régional. Il est élu par les délégués lors du Conseil régional.



Président de région

Les 8 Correspondants Solidarité

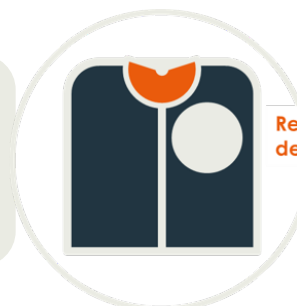
Dans chaque région mutualiste, un Correspondant Solidarité accompagne les sociétaires dans leurs recours à Saint-Christophe Solidarité, et participe à des actions spécifiques de solidarité et d'engagement. Il est élu par les délégués lors du Conseil régional.



Correspondant Solidarité

Le représentant de groupement au Comité mutualiste régional

Chaque groupement mutualiste est représenté au sein du Comité mutualiste régional par un représentant. Il est élu par les délégués lors du Conseil régional.



Représentant de groupement

Au national

Les 5 Présidents de Commission nationale

Ils président leur Commission de groupement annuelle, lieu de co-construction et d'échanges à laquelle sont conviés tous les représentants de leur groupement.



Président de Commission nationale de groupement

LES REPRÉSENTANTS DE NOS SOCIÉTAIRES



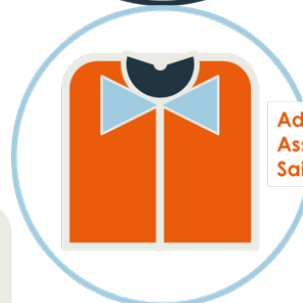
L'ensemble des représentants qui composent notre vie mutualiste, y compris nos Administrateurs, œuvrent bénévolement au service des sociétaires en toute indépendance.

Les Administrateurs

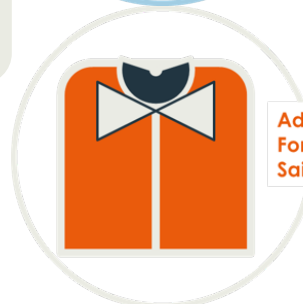
Les Administrateurs de chaque structure déterminent les orientations de son activité et veillent à leur mise en œuvre ainsi qu'à la bonne marche de la structure.



Administrateur
Mutuelle
Saint-Christophe



Administrateur
Association
Saint-Christophe



Administrateur
Fonds
Saint-Christophe



Administrateur
Saint-Christophe
Prévoyance



Nos sociétaires sont représentés dans l'ensemble de nos instances de gouvernance et participent à nos orientations stratégiques

Les instances de gouvernance nationales



Les Conseils d'administration

Les administrateurs de la Mutuelle, de la Prévoyance, de l'Association et du Fonds se réunissent régulièrement.

L'Assemblée générale

Notre assemblée générale est composée de représentants des sociétaires, qu'ils ont élus. Seuls les délégués titulaires y disposent d'un droit de vote.



Les instances de gouvernance en régions

Le Comité mutualiste régional

Dans chaque région mutualiste, un Comité composé de représentants des sociétaires pilote l'animation de la vie mutualiste locale.



Le Conseil régional

Tous les deux ans l'ensemble des représentants de la région se réunissent pour élire leur Président de région, leur Correspondant Solidarité, un représentant de chaque groupement qui participera au Comité mutualiste régional, et échanger sur les projets et l'animation de leur région.



Notre vie mutualiste implique les représentants des sociétaires dans la co-construction de nos offres de produits, services d'accompagnement, outils de gestion et dispositifs de communication.

Les évènements nationaux de la vie mutualiste

La Réunion des Présidents de régions

Deux fois par an, les 8 Présidents de régions se réunissent pour échanger sur les orientations et le calendrier de la mutualité.



La Commission nationale de groupement

Chaque année les représentants de chaque groupement se réunissent pour une journée de co-construction avec nos équipes.

La Convention des délégués

Tous les deux ans, en alternance avec les Conseils régionaux, l'ensemble des représentants se réunissent au national.



Les évènements régionaux de la vie mutualiste

Les réunions régionales thématiques ou de groupement

Le Comité mutualiste de chaque région peut piloter l'organisation de réunions dédiées aux délégués d'un groupement, ou à l'ensemble des délégués de la région autour d'une thématique spécifique.



Deux dispositifs dédiés à l'animation des acteurs de notre mutualité

La Lettre des délégués

Une lettre d'information trimestrielle à destination des représentants des sociétaires. Y côtoient les annonces des événements, projets, nouvelles offres, services d'accompagnement innovants... Et des interviews de salariés de la Mutuelle qui présentent leur métier, de délégués témoignant de leur engagement, de partenaires experts détaillant leurs activités au service des sociétaires.



L'Espace délégués en ligne



Dans ce media social de notre vie mutualiste chaque représentant a accès à un fil d'actualités, à l'agenda de nos événements, à une bibliothèque dédiée (documents, liens, photos et vidéos), à des groupes de discussion thématiques et des outils spécifiques.

Cet outil permet également à nos délégués de communiquer entre eux et avec nos équipes.

Pour en savoir plus

Vous souhaitez vous impliquer (davantage) dans notre mutualité ?
Vous avez des questions sur notre fonctionnement mutualiste ?

Votre contact commercial est votre premier interlocuteur pour vous accompagner dans votre engagement au service des sociétaires.
Notre équipe nationale est également à votre disposition par mail à l'adresse : service.mutualite@msc-assurance.fr



Suivez-nous !



www.saint-christophe-assurances.fr

Mutuelle Saint-Christophe assurances

Société d'assurances mutuelle à cotisations variables régie par le Code des Assurances
N° SIREN : 775 662 497 Opérations d'assurances exonérées de TVA - Art. 261-C du CGI